



SERVICES
ARTOIS DOUAISIS

166201L

Chers congressistes

Nous sommes réunis cette semaine dans un moment fort de la vie démocratique de notre organisation, marqué par le débat, l'échange et la construction collective.

Cette mandature a été mouvementée à bien des égards. Malgré les difficultés rencontrées, notre syndicat reste fier et profondément attaché à tout ce que notre organisation a porté et défendu au cours de ces quatre dernières années.

Depuis le 30 janvier 2020, nous assurons la responsabilité du Syndicat des Services Artois-Douaisis. Cette période a été marquée par de nombreux défis, mais également par de belles réussites collectives.

Nous avons notamment traversé des moments de tension au sein de notre syndicat, qui ont fragilisé l'exercice de mon mandat. Ces situations rappellent combien il est essentiel que les militants et les responsables puissent bénéficier d'un accompagnement adapté lorsqu'ils sont confrontés à des difficultés importantes.

Les responsabilités syndicales sont exigeantes. Elles nous exposent à des situations complexes, à des conflits et à des remises en question. Dans ces moments, il est indispensable de pouvoir compter sur des personnes ressources capables d'écouter, de conseiller et d'accompagner les équipes afin qu'aucun responsable syndical ne se retrouve isolé face aux enjeux qu'il doit gérer.

Durant ces six années, nous nous sommes fortement investis dans le développement de notre organisation : campagnes RAE, élections TPE, accompagnement des travailleurs saisonniers, mise en place des kits de bienvenue, développement de notre présence dans les zones commerciales et multiplication des actions de proximité auprès des salariés.

Cet engagement collectif a porté ses fruits puisque notre syndicat a enregistré une progression de 35 % de ses effectifs sur cette période.

Pour poursuivre cette dynamique, nous avons cependant besoin de moyens humains pérennes. Notre mission est d'être présents auprès des adhérents et des salariés pour les écouter, les accompagner, négocier, proposer des solutions et agir concrètement sur le terrain.

Or, nous avons perdu un nombre important d'heures de délégation, ce qui limite fortement notre capacité d'action. Malgré le soutien apporté par notre fédération à travers l'attribution de jours de détachement, les moyens actuels demeurent insuffisants pour répondre aux besoins de notre territoire.



Si nous voulons continuer à développer notre organisation et maintenir la qualité de notre accompagnement, un renforcement durable des moyens humains apparaît aujourd'hui indispensable.

Nous souhaitons également attirer votre attention sur les conséquences de la mise en place de la plateforme « MaFormation en 1 Clic ».

Depuis son déploiement, nous constatons une baisse significative des inscriptions aux formations proposées. Pourtant, d'importants efforts de communication ont été réalisés afin de promouvoir l'offre de formation et d'informer les adhérents des dispositifs mis à leur disposition.

Aujourd'hui, certaines sessions doivent être annulées faute d'un nombre suffisant de participants. Cette situation est préoccupante, car les formations en présentiel constituent un levier essentiel d'accompagnement, de fidélisation des adhérents et de développement militant.

Il nous paraît donc nécessaire d'engager une réflexion collective sur les moyens de préserver cette offre de proximité, complémentaire des formations en ligne. Il est également important que les outils numériques respectent pleinement le droit à la déconnexion des militants et des adhérents.

Enfin, nous sommes confrontés à un nombre croissant de sollicitations juridiques émanant de salariés non adhérents.

Nous avons toujours eu à cœur d'accueillir, d'informer et d'accompagner les salariés qui nous sollicitent. Cependant, le temps consacré à ces demandes devient de plus en plus important et impacte directement notre capacité à assurer nos missions prioritaires auprès des adhérents, à développer notre organisation et à mener nos actions syndicales.

Cette réalité nous conduit à nous interroger collectivement : comment maintenir notre vocation d'accueil et de solidarité tout en préservant les moyens nécessaires à l'accompagnement de nos adhérents ? Faut-il définir un cadre plus précis pour l'accompagnement des non-adhérents ? Cette question mérite d'être posée et débattue ensemble.

Parce que le syndicalisme de proximité repose avant tout sur l'engagement des militantes et militants, nous devons leur donner les moyens d'agir, les accompagner lorsqu'ils rencontrent des difficultés et préserver les espaces de formation et de développement qui permettent à notre organisation de continuer à progresser.

Je vous remercie de votre attention.

